

SOIRÉE- DÉBAT



**Entrée Libre / ASS
adhérent(e)s et non
adhérent(e)s**

Dans ce contexte de réforme du Travail Social, l'arrêté du 27 mars de Ségolène NEUVILLE a fait l'effet d'une bombe et (re)pose des questions fondamentales sur l'avenir de notre profession d'ASS ainsi que pour tous les travailleurs sociaux :

Quelle reconnaissance de nos diplômes actuels et des spécificités de notre profession ?

Quel danger sur nos missions et nos moyens d'action ?

**La Section ANAS LR
vous accueille :**

Jeudi 20 Avril 2017

À partir de 18h

A l'APF de Montpellier

**1620, rue de Saint-Priest
34000 Montpellier**

**Plus d'infos et inscriptions :
section.languedoc.roussillon@anas.fr**